

**OFFRE DE RECRUTEMENT**  
**ANIMATEUR/ANIMATRICE DU RELAIS PETITE ENFANCE ET MULTI-ACCUEIL**

**SYNTHESE DE L'OFFRE**

**Employeur :**

Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans  
156 route de Mahoumic  
40300 PEYREHORADE

**Secteur du lieu de travail :**

40350 POUILLON  
40290 ESTIBEAUX

**Poste à pourvoir :** du 06/01/2025 au 15/03/2025

**Date limite de candidature :** 28/12/2024

**Type d'emploi :** Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

**Durée de la mission :** 2,5 mois renouvelables

**Nombre de postes :** 1

**DETAILS DE L'OFFRE**

**Famille de métier :** Enfance, famille > Petite enfance

**Grade(s) recherché(s) :** Educateur de jeunes enfants

**Métier :** Educateur(trice) de jeunes enfants

**Descriptif de l'emploi :**

La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans recherche 1 éducateur(trice) de jeunes enfants.

Au sein de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, sous la supervision et les directives du responsable de pôle, l'éducateur(trice) de jeunes enfants remplaçant(e) est amené(e) à pallier l'absence de l'animatrice du Relais Petite Enfance lors des ateliers, 4 matinées par semaine, pour accueillir les enfants et leurs assistants(es) maternels(les), et du Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) 1 à 2 fois par semaine, ainsi qu'une auxiliaire de puériculture au sein du multi-accueil les Bibous 4 après-midis par semaine où elle réalisera des soins et des activités d'éveil visant au bien-être, au développement et à l'autonomie de l'enfant.

**Missions :**

- *Au multi-accueil : Assurer de façon individuelle la satisfaction des besoins des enfants :*
  - Au moment des jeux :

L'auxiliaire est responsable de la préparation et de la mise en place des activités qu'elle propose ou que les enfants sollicitent en fonction du planning prévu par l'Éducatrice de Jeunes Enfants. Celles-ci seront adaptées à l'âge et au développement psychomoteur des enfants. Les activités sont toujours proposées à l'enfant dans des conditions de sécurité maximales. Elles sont toujours préparées (matériel, préparation des salles...) afin d'assurer une bonne organisation.

A la fin de l'activité, le matériel, les salles et le mobilier sont lavés et rangés.

Ces temps de jeux doivent être des temps d'échange avec l'enfant mais aussi d'observation.

- Au moment des soins d'hygiène :

Elle participe aux soins d'hygiène courants : soins du nez, du visage, des mains, du siège selon les protocoles. Ces soins se font au minimum 1 fois par 1/2 journée. Ils sont notés sur le cahier personnel à l'enfant. Elle vérifie que les enfants aient une hygiène correcte (mains et visages lavés, nez mouché...). Elle assure l'habillage ou déshabillage des enfants afin de leur permettre une thermorégulation adaptée.

- Au moment du repos :

Elle doit respecter le rythme de chaque enfant et guetter les premiers signes de fatigue.

L'enfant est déshabillé, mis dans une turbulette et couché sur le dos.

Elle s'assure que le rituel de l'endormissement soit respecté (distribution de doudou, temps de calme, luminosité, musique...)

Elle surveille le sommeil en allant très régulièrement dans le dortoir (la luminosité doit être suffisante pour voir correctement les enfants).

➤ *Au RPE : Organisation et animation d'ateliers d'éveil :*

- Planifier des ateliers d'éveil sur les différents sites du territoire : ESTIBEAUX et POUILLON
- Prévoir et mettre à disposition le matériel indispensable aux activités organisées
- Nettoyer et ranger le matériel à la fin des ateliers

➤ *Au LAEP : Gestion des séances :*

- Préparer les animations en lien avec la deuxième animatrice
- Accueillir les familles et les enfants en lien avec la deuxième animatrice
- Installer et ranger le matériel

**Profil demandé :**

Savoirs :

- Être titulaire du Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants
- Connaître les droits et devoirs des particuliers employeurs et de leurs salariés
- Connaître le statut des assistants(es) maternels(les) agréés(es)
- Connaître l'organisation et le fonctionnement de la Communauté de communes
- Connaître le règlement intérieur
- Connaître les droits et devoirs des agents territoriaux
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Connaître le projet de service
- Avoir validé une formation de premiers secours

Savoir-faire :

- Participer à la vie de la structure et mettre en œuvre le projet de service
- Identifier les besoins des familles et y répondre
- Identifier les besoins des professionnels(les) et y répondre
- Appliquer le règlement intérieur
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité

Savoir-être :

- Confidentialité et respect du secret professionnel
- Savoir s'adapter à l'auditoire

- Écoute et diplomatie
- Réserve et discrétion
- Réactivité, adaptabilité et rigueur dans l'exécution des tâches
- Sens du service public
- Disponibilité liée aux contraintes de service
- Esprit d'équipe et sens du travail en commun (*dans le service et avec les autres services*)
- Capacité à communiquer et à gérer les conflits : *gestion des émotions, échange d'informations...*
- Assiduité et ponctualité

**Temps de travail :** 35h hebdomadaires

**Conditions d'exercice :**

- Déplacements sur le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Utilisation de son véhicule personnel

**CONTACT**

**Téléphone collectivité :** 05 58 73 60 03

**Adresse e-mail :** [contact@orthe-arrigans.fr](mailto:contact@orthe-arrigans.fr)

**Informations complémentaires :**

CV + lettre de motivation + expériences + disponibilité à adresser à :

Monsieur le Président

Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans

156 route de Mahoumic

40300 PEYREHORADE

[contact@orthe-arrigans.fr](mailto:contact@orthe-arrigans.fr)